



Instance régionale
d'éducation
et de promotion
de la santé
DE BRETAGNE



Rapport d'activités 2015

Sommaire

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT	3
REPRESENTATIONS DANS DES INSTANCES EXTERIEURES	5
Nationales	5
Régionales	5
Territoriales	5
NOTRE ASSOCIATION	6
Objet	6
Principes d'intervention : quelques notions clés	6
Publics prioritaires	7
Méthodologie de veille stratégique	7
Bureau et Conseil d'Administration	9
Equipe	10
Financeurs	11
NOS MISSIONS DE COORDINATION	12
Le Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé	12
Le Pôle régional de ressources en éducation thérapeutique du patient (ETP)	14
NOS RESSOURCES ET PRESTATIONS	16
Appui méthodologique aux institutions et aux instances de démocratie sanitaire	16
Conseil méthodologique et accompagnement méthodologique de projets	16
Formations	19
Pilotage et accompagnement de projets de prévention – promotion de la santé	21
Ressources pédagogiques, documentation et site internet	23
Productions, publications et communications	24

Rapport moral du Président

Lors de notre dernière Assemblée Générale, j'avais commencé ce rapport moral par une phrase qui résumait bien l'état de l'IREPS Bretagne à la fin de l'année 2014 : « Ça va bien, merci ». J'aurais pu ajouter, cette autre phrase « historique » : « Pourvu que ça dure ».

Et cela dure. L'IREPS Bretagne, dans son bilan 2015, va bien, va même très bien. Cela se caractérise par une deuxième année de bilan significativement excédentaire. Il nous permet, comme vous le présentera tout à l'heure, notre cabinet comptable, de faire face tranquillement à nos charges du plan de redressement, de consolider nos fonds de réserve nécessaires et surtout d'envisager sereinement un plan de développement de notre activité pour faire face à toutes nos missions.

Un tel bilan est le fruit du travail de toutes les équipes de l'IREPS BZH. Qu'elles soient félicitées et remerciées. Qu'elles soient félicitées car rien n'est jamais joué dans le petit monde de la santé où la promotion et l'éducation, dans le sens où nous les entendons, ne sont pas encore les priorités. Si les discours l'affichent et l'énoncent clairement, l'opérationnalisation peine à suivre. Les subventions, qu'elles soient nationales à travers l'INPES ou locales à travers ou venant des collectivités, baissent. Si la baisse est compréhensible, les arguments pour la justifier relèvent quelquefois d'une gymnastique intellectuelle non dénuée d'intentions pour le moins « contestables » voire frisant la calomnie. Il nous faut sans cesse justifier un prix de journée justement calculé, démonter les faux calculs (on oublie les partenaires qu'il faut rémunérer, les journées obligatoires de concertation avec eux, etc. comme ce fut le cas pour l'INPES ; on affirme que cela nous permet de payer des dettes URSSAF que nous n'avons jamais eues, comme ce le fut par un important cadre administratif territorial). Sans être dans une paranoïa complotiste, cela nous oblige à une grande vigilance. Bien heureusement les salariés comme les élus de l'IREPS BZH sont restés très unis et engagés autour de nos objectifs et de nos valeurs.

Cette année 2015 a été celle de la stabilisation, de l'affirmation pour préparer et construire le développement futur. Certains faits l'ont marquée et je tiens à les souligner.

- Nous avons maintenant un ancrage territorial, au sein de la région, un ancrage complet avec nos antennes historiques de Rennes et Quimper mais aussi celle d'Auray inaugurée en 2014 et celle, enfin, de St Brieuc préparée pendant l'année 2015 et inaugurée le 29 janvier 2016. Pour opérationnaliser symboliquement, plus encore cet ancrage territorial, nous avons commencé à organiser bureaux et CA dans ces antennes elles-mêmes ou dans des locaux trouvés à proximité (bureau, le 10/09/15 à St Brieuc, CA, le 12/11/15 à Vannes).

- Se développer, c'est aussi s'affirmer, se construire et partager une identité propre. Ce fut le travail de la journée régionale du 7 juillet organisée dans les Jardins de Brocéliande. Il s'est poursuivi en 2016 lors d'une réunion des salariés à Quimper.

- Un important travail s'est engagé sur notre projet associatif, piloté par Fabrice KAS. Nous avons voté de nouveaux statuts en décembre 2013. Il nous faut les faire vivre. Faire en sorte que le CA soit complet, que notre base d'adhérents augmente. Il est vrai qu'il est plus facile maintenant de mobiliser ou d'attirer quand la situation financière est positive et stable que lorsque nous étions en redressement judiciaire. Pour autant il ne s'agit pas de jouer la facilité. On n'est pas au CA de l'IREPS pour ordre ou occuper une place. On y est parce qu'on en partage les valeurs. « Les membres du CA privilégient l'intérêt de l'IREPS, au-delà de toute autre considération » article X.1.2 des statuts. Et c'est bien ce qui se passe.

En cette année, 2016, de trentenaire de la charte d'Ottawa, la promotion de la santé et l'éducation à la santé restent cruellement d'actualité. J'emploie le terme cruellement car, 30 ans après et alors que tous les états signataires s'en glorifiaient, les faits restent tenaces. La philosophie générale de la santé reste, en France, celle du soin ou d'une approche purement sanitaire, celle d'un monde très libéral où ce qui compte, c'est le marché (ah ! la santé connectée) et où l'autonomie des populations n'est acceptable que si elle s'inscrit dans et pour le bénéfice de ce marché (voir Horizon Pluriel n°30). Il y a encore beaucoup à faire et l'IREPS doit être moteur de cette action.

Je terminerai, même si ce n'est pas du bilan de 2015 mais certainement de ses conséquences, par l'annonce d'un recrutement d'une Chargée de Projet et d'Ingénierie (Sandrine DUPÉ) pour l'antenne de St Brieuc.

Le plus important, c'est le bilan d'activité.

Il sera présenté par Christine qui a été notre Directrice en 2015. Elle nous a quitté le 15 mai pour la FNES. Ce bilan lui doit beaucoup. Et je voudrais profiter de cette occasion pour la remercier chaleureusement pour toute son activité au sein et pour l'IREPS. Je suis très bien placé pour savoir ce que cela représente en termes de disponibilité, d'engagement personnel et de travail.

Nous avons recruté, pour la remplacer, un nouveau Directeur, Thierry PESTEL, qui prendra ses fonctions fin août.

Représentations dans des instances extérieures

Nationales

Christine FERRON est porte-parole de la **Fédération nationale de l'éducation et la promotion de la santé**, membre du Bureau de la **Société française de santé publique**, Conseiller scientifique de l'**ITMO Santé Publique** [INSERM-AVIESAN], Membre du Conseil scientifique et éthique de l'**Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique** (AFDET) et Membre du Comité d'experts « Santé des jeunes » de la **Fondation de France**

Elle est également rédactrice en chef adjointe de la revue **Santé Publique** (SFSP) et membre du comité de rédaction de la revue **Santé en Action** (INPES).

Gérard GUINGOUAIN est administrateur de la **Fédération nationale de l'éducation et la promotion de la santé** et administrateur suppléant de l'**INPES** (au titre de la FNES).

Marick FEVRE est adhérente à la **Société française de santé publique**. Elle siège au Comité scientifique d'**APESA France** en tant que Vice-Présidente de l'**IREPS**.

Plusieurs salariés de l'**IREPS** participent à des groupes de travail nationaux de la FNES :

- Hervé STRILKA, santé environnement
- Magdalena SOURIMANT, communication
- Morgan CALVEZ, documentation et transfert de connaissances
- Christine FERRON, Recherche et expertise
- Mathilde COSSON, éducation thérapeutique du patient
- Maud BEGNIC, Protection judiciaire de la jeunesse - promotrice de santé

Régionales

Zoé HERITAGE représente l'**IREPS** au **Conseil économique, sociale et environnemental régional**, au sein de la Commission « Qualité de vie, Culture et Solidarités ».

Christine FERRON est administratrice de l'**Observatoire régional de la santé de Bretagne**.

Marick FEVRE participe au Groupe « Femmes et travail » dans le cadre du **Plan Régional Santé Travail** et au groupe « Construire une culture santé environnement avec les bretons » dans le cadre du **Plan Régional Santé Environnement**.

Elle participe également au « Comité éditorial Presses » de l'**Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique** et à la commission prévention de la **Mutualité Française Bretagne**

Territoriales

Henri HENAFF siège à la **Conférence de territoire 2** comme Personne Qualifiée.

Plusieurs chargés de projets de l'**IREPS** sont membres des **Conférences territoriales de santé**.

Notre association

Objet

« L'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Bretagne est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle "a pour objet la promotion de la santé et de la qualité de vie en Bretagne par l'action auprès : des publics prioritaires, des professionnels et des bénévoles des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et éducatifs et dans tous les domaines favorisant l'accès à la prévention, aux soins et à la qualité de vie de la population bretonne. [...] De façon à connaître l'ensemble des besoins des territoires de santé de la région Bretagne, elle intervient tant sur le plan départemental que sur le plan régional. »

(Statuts, 2013)

Principes d'intervention : quelques notions clés

La santé, de quoi parlons-nous ?

La santé représente un processus constant d'adaptation de l'individu aux multiples facteurs qui agissent sur lui. Ces facteurs déterminants pour la santé relèvent de dimensions collectives (politiques, sociales, économiques, culturelles, environnementales...), et individuelles (biologiques, psychologiques, modes de vie...).

La promotion de la santé, un cadre de référence

La promotion de la santé prend en compte ce caractère multidimensionnel de la santé en s'articulant autour de cinq axes complémentaires d'intervention :

- **l'interpellation des décideurs en vue de l'élaboration de politiques publiques favorables à la santé des populations** Exemples : faire valoir auprès des élus, des médias, les enjeux de santé publique incompatibles avec une proposition de loi autorisant la publicité sur l'alcool ; ou encore agir auprès des responsables politiques pour mettre en place une politique d'accès à la prévention et aux soins (dispositif PRAPS) pour les personnes qui en sont exclues
- **la création de milieux de vie favorables à la santé** Exemples : travailler avec les décideurs, les propriétaires afin de repérer et rénover les logements insalubres ; ou encore œuvrer auprès des élus locaux en milieu rural afin qu'ils développent les transports en communs indispensables pour accéder aux services de santé
- **la réorientation des services de santé pour une meilleure prise en compte des besoins de la population** Exemples : développer avec les hôpitaux un travail partenarial pour faire en sorte que l'organisation des établissements et la pratique des professionnels prennent mieux en compte les besoins des usagers ; ou encore formaliser les collaborations entre champ sanitaire et champ social pour une mise en adéquation et en cohérence de leurs services respectifs au vu des besoins identifiés avec la population
- **une participation effective de la population aux décisions qui affectent sa santé** Exemple : dans le cadre d'un travail sur la prévention des accidents d'enfants, aider les parents à s'organiser pour rencontrer l' élu du quartier et lui demander l'aménagement du square prenant en compte la sécurité de l'enfant et ses loisirs (création d'une aire de jeux)
- **le développement des aptitudes personnelles permettant d'agir sur la santé conçue comme une ressource de la vie quotidienne**

Ce dernier axe d'intervention concerne l'éducation pour la santé.

L'éducation pour la santé, socle de la promotion de la santé

Elle « a pour but que chaque citoyen acquière tout au long de sa vie les compétences et les moyens qui lui permettront de promouvoir sa santé et sa qualité de vie ainsi que celle de la collectivité... Elle s'adresse à la population dans toute sa diversité avec le souci d'être accessible à chacun. Elle informe et interpelle aussi tous ceux qui, par leur profession ou leur mandat, exercent une influence sur la santé de la population, au travers des décisions qu'ils prennent ou des conduites qu'ils adoptent » [2].

En d'autres mots, l'éducation pour la santé accompagne les personnes et les groupes dans le renforcement de leur pouvoir de dire et d'agir, individuel et collectif, afin d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie, leur santé.

Socle de la promotion de la santé, l'éducation pour la santé fonde les conditions de l'exercice de la citoyenneté nécessaire à la mise en œuvre des quatre autres stratégies de la promotion de la santé.

Publics prioritaires

L'action de l'IREPS se fonde sur une vision globale de la santé, le respect des équilibres individuels et sociaux, la démarche globale de la promotion de la santé, une approche participative, mais aussi sur un souci de réduction des inégalités sociales de santé.

Ces principes l'amènent, d'une part, à travailler en prévention universelle avec l'ensemble de la population, d'autre part, à privilégier certains publics :

- des populations parmi les plus fragilisées
 - personnes en situation de précarité sociale : personnes en chantiers d'insertion, en foyers d'hébergement, gens du voyage,...
 - personnes détenues
 - jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes) en milieu scolaire et extra-scolaire, en insertion...
- des professionnels (ou futurs professionnels - étudiants) sanitaires, sociaux, éducatifs, qui sont des relais auprès des publics prioritaires.

Réflexion sur un champ d'intervention émergent : le courtage de connaissance en promotion de la santé

Depuis quelques temps, en France, le secteur de la promotion de la santé s'enrichit de nouvelles approches : « transfert de connaissances », « promotion de la santé fondée sur les preuves », « recherche interventionnelle », ... avec le souhait de développer les échanges entre les décideurs, les acteurs de terrain et les chercheurs. Les enjeux qui sous-tendent cette approche sont multiples : comment mieux utiliser les données issues de la recherche dans la pratique de terrain et dans la décision politique ? Comment mieux intégrer les problématiques et les besoins des acteurs et décideurs dans les orientations de la recherche ? Au centre de ces discussions sont posées les questions relatives à l'efficacité et à l'efficacé des actions et programmes de santé publique, tout comme celles concernant l'utilité de la recherche.

Mais il existe plusieurs freins à l'utilisation des preuves dans la pratique : la formation limitée des acteurs et décideurs à utiliser les données issues de la recherche, la transférabilité restreinte des actions, le manque d'informations contextuelles dans les rapports et articles publiés, le manque de publication de la part des acteurs de terrain et les collaborations trop rares entre chercheurs et acteurs.

L'une des solutions pour favoriser le transfert et le partage des connaissances entre les protagonistes de la promotion de la santé est le courtage de connaissance. Certains pays dont le Canada ont reconnu la nécessité de développer cette approche.

Le courtage est un processus qui vise, via un intermédiaire, à favoriser les relations et les interactions entre les différents acteurs en promotion de la santé (chercheurs, acteurs de terrain, décideurs) dans le but de produire et d'utiliser au mieux les connaissances basées sur les preuves. Les actions de cet intermédiaire peuvent être multiples et variées selon les contextes mais visent toutes à créer du lien et de la communication, à valoriser les connaissances et les compétences de chacun (sans critère de priorisation ou de hiérarchisation) et à améliorer les pratiques de tous. Les initiatives de courtage en connaissance comportent des activités de planification (identification des parties prenantes, création de réseaux et partenariats, analyse du contexte, identification des problèmes, identification des besoins) et des activités de soutien (sélection et diffusion de l'information, formation, aide technique, élaboration de guides pratiques).

L'IREPS dispose du savoir-faire, des compétences et de l'expérience nécessaires pour assurer certaines missions de courtage de connaissance en promotion de la santé (aptitudes à repérer, traduire et transposer les données issues de la recherche, capacités à former et accompagner les acteurs...). À la stricte définition du courtage, l'IREPS ajoute une attention portée aux connaissances des acteurs (praticiens ou décideurs) qu'elle accompagne : elle veille à mettre en œuvre une démarche d'accroissement réciproque des compétences conduisant à la production de nouvelles connaissances et compétences, ainsi qu'au développement du champ de l'éducation et de la promotion de la santé. Elle est aussi bien repérée en tant qu'acteur qu'en tant que centre de ressources en promotion de la santé.

SOURCES :

Promotion de la santé : Une dynamique d'échanges entre chercheurs et intervenants du terrain. Rennes : IREPS Bretagne, Horizon pluriel, n°25, juin 2013, 16 p. En ligne sur : <http://www.irepsbretagne.fr/spip.php?production7> (Consulté le 15/01/2015)

Le courtage en connaissances, définition et mise en œuvre ? : Une revue de la littérature. MUNEROL Lidiana, CAMBON Linda, ALLA François / *In* : Santé Publique, vol. 25, n°5, sept-oct 2013, pp. 587-597.

Le transfert de connaissances en santé publique : Réflexions sur les composantes d'un dispositif national en France. CAMBON Linda, ALLA François / *In* : Santé Publique, vol. 25, n°6, nov-déc 2013, pp. 757-762.

Notes

[1] *Charte d'Ottawa*, Conférence internationale pour la promotion de la santé, 1986

[2] *Plan national d'éducation pour la santé / Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Secrétariat d'Etat à la Santé et aux Handicapés. Paris, Janvier 2001*

Bureau et Conseil d'Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION	BUREAU	Gérard GUINGOUAIN	Président	<i>Collège 3 : "Enseignement"</i>
		Anne GALAND	Vice-Présidente	<i>Collège 6 : "Associations, établissements et services du domaine sanitaire, social, médico-social et socio judiciaire"</i>
		Marick FEVRE	Vice-Présidente	<i>Collège 4 : "Mutuelles"</i>
		Henri HENAFF	Trésorier	<i>Collège 6 : "Associations, établissements et services du domaine sanitaire, social, médico-social et socio judiciaire"</i>
		Fabrice KAS	Trésorier adjoint <i>jusqu'au 12 novembre</i> Secrétaire <i>depuis le 12 novembre</i>	<i>Collège 1 : "Associations du champ de la prévention, de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé"</i>
		Bruno MORY	Secrétaire <i>jusqu'au 28 mai 2015</i>	<i>Collège 7 : "Personnes qualifiées"</i>
		Christophe GUINCHE	Secrétaire adjoint	<i>Collège 7 : "Personnes qualifiées"</i>
	AUTRES ADMINISTRATEURS	Jeanine POMMIER	Administrateur	<i>Collège 3 : "Enseignement"</i>
		Zoé HERITAGE	Personne qualifiée	<i>Collège 7 : "Personnes qualifiées"</i>
		Isabelle TRON	Administrateur	<i>Collège 1 : "Associations du champ de la prévention, de la promotion de la santé et de l'éducation pour la santé"</i>
		Dominique LEMETAYER	Administrateur	<i>Collège 4 : "Mutuelles"</i>

Dates des réunions du Bureau, du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale

Bureau

- 27 février
- 10 septembre

Conseil d'Administration

- 2 avril
- 19 mai
- 12 novembre

Assemblée Générale

- 28 mai

Equipe

Siège

Directrice

Christine FERRON

Chargée de communication

Magdalena SOURIMANT

Assistante de direction

Emilie BLANCHET

Comptable

Sandrine CHEVALIER

Coordinatrice Démarche Qualité - filière administrative et financière

Florence GRISOT

Contact

4 a rue du Bignon

35000 RENNES

02 99 50 64 33

contact@irepsbretagne.fr

Antenne des Côtes d'Armor

Chargées de projets et d'ingénierie

Lydie GAVARD-VETEL

Pascale MARCHETTI

Documentaliste

Morgan CALVEZ

Assistante d'administration et de diffusion

Magali SIMON

Contact

Antenne 22

106 boulevard Hoche

22000 Saint-Brieuc

contact22@irepsbretagne.fr

02 96 78 46 99

Antenne du Finistère

Chargés de projets et d'ingénierie

Yves COSTIOU

Michèle LANDUREN

Lucie RIGAUDIERE

Documentaliste

Flora CARLES-ONNO

Assistante d'administration et de diffusion

Alexandrine GANDON

Contact

Antenne 29

9-11 rue de l'Île d'Houat

29000 Quimper

contact29@irepsbretagne.fr

02 98 90 05 15

Antenne d'Ille et Vilaine

Chargées de projets et d'ingénierie

Amélie CHANTRAINE

Mathilde COSSON

Roselyne JOANNY

Valérie LEMONNIER

Documentaliste

Morgan CALVEZ

Assistante d'administration et de diffusion

Magali SIMON

Contact

Antenne 35

4 A rue du Bignon

35000 Rennes

contact35@irepsbretagne.fr

02 99 67 10 50

Antenne du Morbihan

Chargés de projets et d'ingénierie

Maud BEGNIC

Cathy BOURHIS

Hervé STRILKA

Documentaliste

Flora CARLES-ONNO

Assistante d'administration et de diffusion

Alexandrine GANDON

Contact

Antenne 56

24 Rue Colonel Faure

Quartier Le Gumenen

56400 AURAY

contact56@irepsbretagne.fr

02 97 29 15 15

Financiers

Le financement de l'IREPS Bretagne est assuré pour l'essentiel par des subventions de l'ARS Bretagne, de l'INPES et des Conseils départementaux 29 et 35.

L'ARS assure le financement des actions permanentes de l'IREPS, dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens.

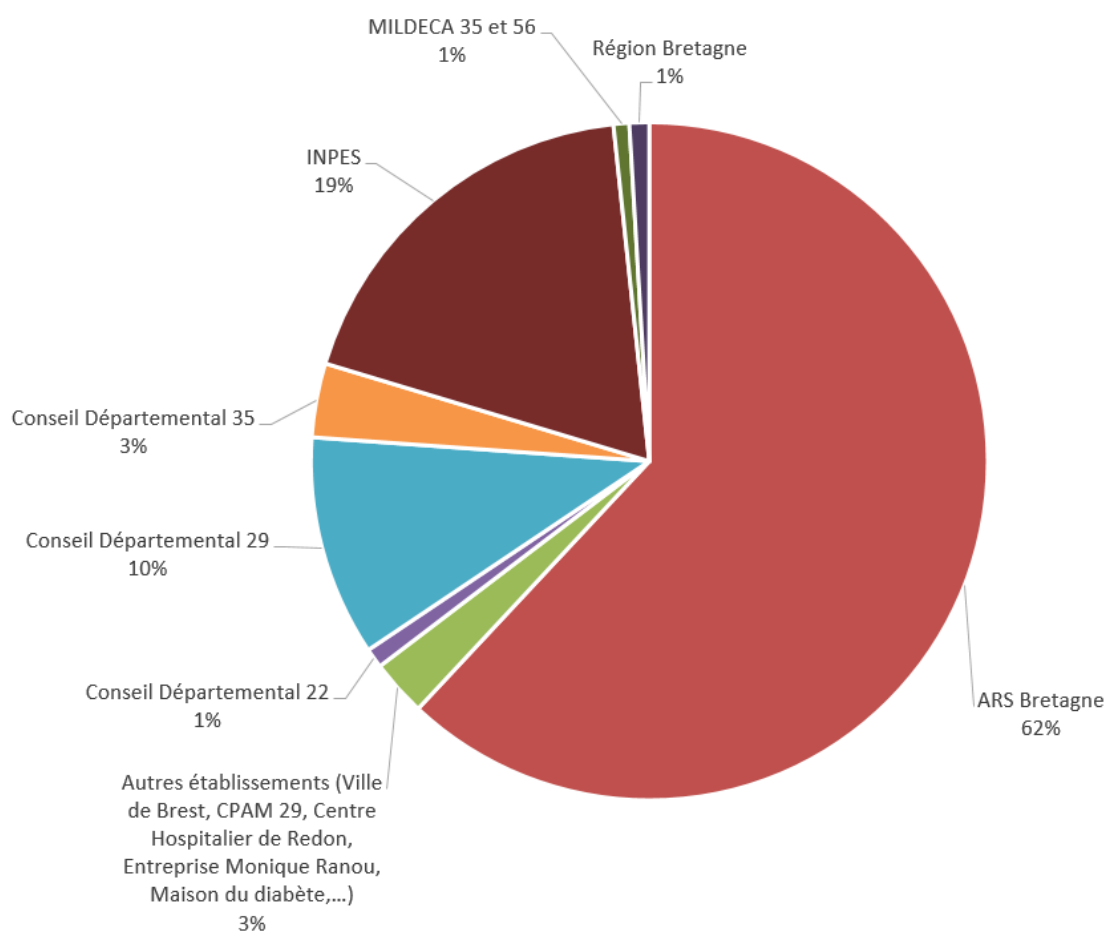
Par ailleurs, l'ARS Bretagne a confié à l'IREPS Bretagne la coordination d'un Pôle régional de ressources en éducation thérapeutique du patient (ETP).

Par son expertise de terrain, l'IREPS concourt à une mission de développement de l'éducation et promotion de la santé. A ce titre, elle s'est vue confier par l'INPES la coordination du Pôle de compétences régional d'éducation et de promotion de la santé.

Les Conseils départementaux du Finistère et d'Ille et Vilaine financent des actions de professionnalisation des personnels qui leur sont rattachés et apportent leur soutien à la coordination de dispositifs territoriaux, tels que le « Réseau Doc santé 35 ».

Par ailleurs, l'IREPS développe de nombreux partenariats avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), des Villes, des collectivités, le Rectorat, des Directions académiques ou des organismes de formation initiale, des établissements de soin ou médico-sociaux...

En 2015, les sources de financement de l'IREPS se sont réparties comme suit :



Nos missions de coordination

Le Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé

Sur la base d'un cahier des charges national, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) soutient depuis 2005 la mise en place de pôles régionaux de compétences en éducation et promotion de la santé, notamment en région Bretagne. Cet appui, conjugué à ceux de la DRASS et de l'URCAM dans un premier temps, puis du GRSP à partir de 2008, et enfin de l'ARS à partir de 2010, permet de renforcer la collaboration de plusieurs réseaux ou structures d'éducation et promotion de la santé de la région.

Coordonné par l'IREPS, le Pôle associe en Bretagne **l'association AIDES Bretagne, l'ANPAA Bretagne, le CRIJ, la Ligue Contre le Cancer, la Mutualité Française de Bretagne et l'ORS Bretagne.**

Le Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé est inscrit dans le Projet Régional de Santé, comme « **une plateforme de services** » destinée à fédérer les ressources et les compétences en éducation pour la santé de la région pour les mettre à disposition de tous les acteurs (institutionnels, professionnels, bénévoles associatifs...) et venir en appui de leurs actions en éducation et promotion de la santé. Il a pour mission de développer des fonctions support à caractère transversal telles que le conseil méthodologique, l'ingénierie de projet, les formations, l'appui documentaire, l'évaluation. Il doit servir de lieu de ressource pour des porteurs de projets, de carrefour d'échanges de l'information, des pratiques et de l'expertise. Le pôle a également un rôle à jouer en matière d'animation et de coordination. »

Il est valorisé dans le Schéma régional de prévention comme « **réfèrent sur les concepts et les approches** à développer en prévention et promotion de la santé », comme agent de « professionnalisation de l'ensemble des porteurs de projets », comme outil de partage « des principes d'intervention en prévention et promotion de la santé entre les partenaires institutionnels régionaux ».

En 2015, l'ensemble des activités prévues dans la convention avec l'INPES a été réalisé.

Service 1 – Centre de ressources

- Développement de l'accès aux ressources du portail Info-doc
- Impulsion et soutien de « Points-relais santé »
- Formation à l'utilisation du portail Info-doc
- Mise à jour d'une base de données « formateurs et conseillers en méthodologie »
- Communication et valorisation des activités du Pôle (site, plaquette, newsletters)
- Mise en œuvre d'une base de données « acteurs-chercheurs » type « web social »

ESPACE COLLABORATIF EN PROMOTION DE LA SANTE : FAVORISER LES ECHANGES ENTRE CHERCHEURS ET ACTEURS*

L'Espace collaboratif en promotion de la santé, initié par les partenaires du Pôle de compétences en promotion de la santé, est une plateforme rassemblant les acteurs de ce collectif et du monde de la recherche intéressés par la collaboration et l'échange de pratiques en promotion de la santé.

En 2014, un groupe de travail interne au Pôle a proposé une arborescence de cette plateforme qui avait pris la forme d'un outil de réseautage privatif.

En 2015, cet outil a été soumis à une phase test auprès de chercheurs volontaires et de partenaires du Pôle ne faisant pas partie du groupe de travail. Les observations recueillies à cet effet ont permis de mieux l'adapter aux besoins de ses futurs utilisateurs. Une première phase de communication sur les modalités d'adhésion et de participation en direction de l'ensemble des parties prenantes (partenaires du Pôle et chercheurs) a eu lieu fin novembre.

Les profils référencés à présent constituent un échantillon intéressant des compétences et expertises présentes sur la région, tant en promotion de la santé qu'en disciplines susceptibles de soutenir cette

approche.

Au-delà de l'accès au répertoire de ressources en promotion de la santé et en disciplines voisines, cette interface offre des opportunités originales en termes d'interactivité et de production d'une intelligence collective. A terme, elle se donne pour ambition de devenir un véritable outil du partage, permettant à ses membres :

- de valoriser leur expertise, qu'elle soit issue de la recherche ou du terrain,
- de partager des questions de recherche, qu'elles émanent des laboratoires ou des pratiques du terrain,
- d'identifier des données probantes issues de la recherche, ainsi que des données expérientielles, exploitables dans le domaine de la promotion de la santé,
- d'initier des collaborations associant les intervenants en promotion de la santé et les chercheurs de la région.

L'adhésion à l'espace collaboratif s'effectue via la page suivante : <http://www.eps-polebretagne.fr/baseacteurchercheur/>

Contacts: Magdalena SOURIMANT, siège et Roselyne JOANNY, antenne 35

Service 2 – Appui aux acteurs

- **4 formations de 2 jours** ont été organisées :
 - o Formation sur le thème du partenariat : 4 et 5 juin, 17 et 18 septembre
 - o Formation sur la démarche participative : 26 et 27 novembre
 - o Formation des formateurs en formation initiale : 5 et 6 mars
 - o Formation Démarche qualité : 18 et 30 novembre
- **Offre de conseil en méthodologie** auprès de structures accueillant des publics en situation de handicap

Service 3 – Appui à la programmation

- Mise en œuvre de la mission confiée par l'ARS sur **l'élaboration d'une stratégie régionale d'intervention en milieu scolaire centrée sur deux axes** :
 - o Etablir les critères de qualité des interventions de promotion de la santé en milieu scolaire (fondements solides, inscription dans la réalité de la vie de l'établissement, participation et partenariat)
 - o Fixer les priorités populationnelles d'intervention en prévention des addictions
- Synthèse et diffusion des modalités d'intervention efficaces dans le cadre d'un **séminaire : « Les critères de qualité des interventions de promotion de la santé en milieu scolaire »**
- **Journée d'études : « L'universalisme proportionné : quelle application dans les territoires ? »**

Service 4 – Espace d'échanges de pratiques

- **Comité de pilotage** (26 mars, 11 juin)
- **Comité technique** (29 janvier, 26 mars, 26 juin, 3 décembre, 7 décembre)
- **Echanges entre les partenaires du Pôle et l'ARS** (23 novembre)
- **Atelier d'échanges de pratiques « acteurs, chercheurs, décideurs »** sur l'utilisation des données probantes quantitatives (15 octobre) et qualitatives (27 novembre)
- **Démarche qualité appliquée au Pôle** – séminaire du 30 novembre
- **Participation aux journées de l'INPES** (Séminaire ARS/Inpes/INVS/Fnes), réunions des documentalistes 9 avril et 15 mai)

Financements : INPES et ARS Bretagne

Contacts: Christine FERRON, siège et Cathy BOURHIS, antenne 56

Pour plus d'informations ... <http://www.eps-docbretagne.fr/> ; <http://www.eps-polebretagne.fr/>

Le Pôle régional de ressources en éducation thérapeutique du patient (ETP)

Afin de répondre aux besoins de la région en matière de développement de l'ETP, l'ARS, en concertation avec les différents acteurs de l'ETP, a souhaité la mise en place d'un Pôle régional de ressources en ETP. Ce dispositif régional est coordonné et animé par l'Ireps Bretagne, et financé par l'ARS.

Ce Pôle présente plusieurs finalités :

- Développer une approche transversale de l'ETP
- Améliorer la qualité de prise en charge du patient malade chronique
- Contribuer à une meilleure couverture du territoire en ETP

Le Pôle ETP a pour objectifs de :

- Renforcer les compétences des acteurs en ETP
- Améliorer la visibilité des ressources et la qualité des actions
- Favoriser les échanges entre acteurs en matière d'éducation thérapeutique

Le pôle régional de ressources en éducation thérapeutique du patient est un centre d'échanges, de ressources et d'expertise en matière d'ETP. Il est un appui aux acteurs en vue de favoriser le développement et la structuration de l'ETP en région.

Missions et activités

L'appui aux acteurs

Par la capitalisation et la mutualisation des compétences existantes, le Pôle vise l'amélioration de la qualité des actions d'éducation thérapeutique.

Le Pôle a pour missions de :

- Développer la connaissance de l'offre de formation : les organismes de formations en éducation thérapeutique du patient de la région Bretagne ont été recensés en 2015 et seront valorisés dans un annuaire sur le site internet du Pôle ETP en 2016
- Impulser et coordonner une offre de formation continue
- Créer des partenariats avec les organismes de formation initiale et universitaire : Des entretiens avec les organismes de formation initiale de Bretagne ont été réalisés (IFSI, facultés de médecine, faculté de pharmacie, écoles de Kiné) : 19 organismes sollicités, 15 entretiens réalisés.
- Appuyer le développement de l'inter professionnalité à l'échelle du territoire régional ou des territoires de santé :
 - o T5 : Deux rencontres territoriales interprofessionnelles ont été organisées à Rennes, le 25 septembre et 8 décembre 2015, sur la thématique « Précarité et maladies chroniques ».
 - o T6 : Participation au groupe de travail ETP issu de la conférence de territoire 6 en vue de l'organisation de 2 soirées, à Dinan et à St Malo, en mai 2016 sur les programmes ETP hospitaliers du T6 et les liens vers le monde libéral
 - o T7 : Participation au groupe de travail ETP issu de la conférence de territoire 7 en vue de l'organisation d'un colloque territorial en septembre 2016 autour du patient-acteur.

- o T8 : Le pôle a participé à la journée territoriale « Favoriser l'accès aux soins et à la santé des personnes âgées et handicapées » le 13 octobre 2015 à Pontivy.

Les échanges et diffusions de pratiques

Le Pôle vise à faciliter les échanges entre les acteurs par :

- la mise en place de groupes de travail thématiques : 2 groupes régionaux ont été mis en place en 2015 :
 - o Un groupe de travail sur « ETP et santé mentale », constitué en mai 2015 et qui s'est réuni 3 fois en 2015 (26 mai, 15 septembre, 10 décembre)
 - o Un groupe de travail sur « ETP chez l'enfant / l'adolescent », constitué en novembre 2015. Le groupe s'est réuni pour la première fois en janvier 2016.
- l'organisation d'échanges avec les coordinateurs des plateformes territoriales en ETP :
 - o Rencontre avec les coordinatrices T1 et T3 (26 février 2015)
 - o Rencontre avec la coordinatrice T1 (24 novembre 2015) et avec les coordinatrices du T1 et du T2 (2 décembre 2015)
 - o Organisation d'une rencontre T1, T2 et T3 avec le Pôle en novembre 2015, reportée en mars 2016

Le soutien à la mise en œuvre du PRS

Un portail documentaire en ETP a été créé, et est en service depuis septembre 2015 (portail infodoc Bretagne : <http://www.eps-docbretagne.fr>, onglet « éducation thérapeutique du patient »)

En 2015, le Pôle a travaillé sur la création d'une base de données, afin de mettre en valeur les ressources en formation et en conseil méthodologique existant en ETP dans la région.

Cette base de données et ce portail documentaire seront accessibles depuis le site internet du Pôle ETP (conçus en 2015, finalisés et mis en ligne en avril 2016).

Organisation du Pôle

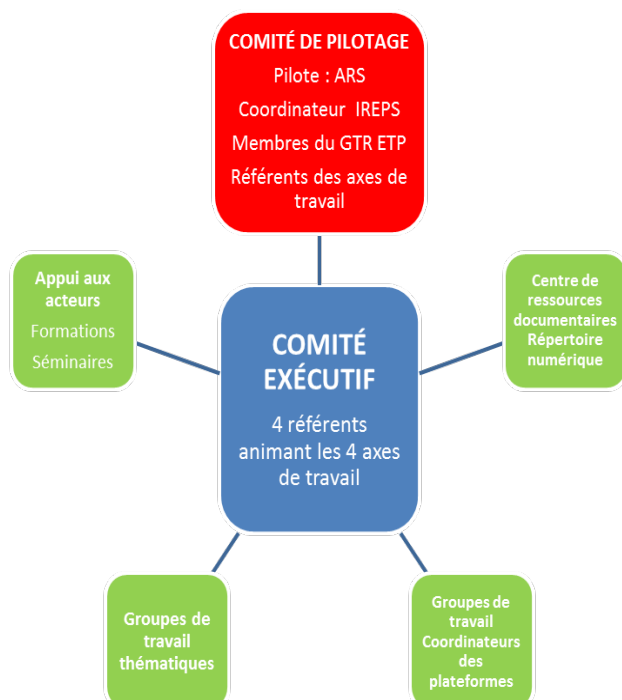
Le comité de pilotage, composé des institutions et des différents opérateurs (établissements de santé, URPS, réseaux...), fixe les axes stratégiques et les grandes orientations de travail du Pôle.

Le comité exécutif pilote les différents axes de travail et assure la réalisation des activités.

Le Pôle fonctionne en synergie et complémentarité avec les dispositifs existant sur les territoires de santé.

Financement : ARS Bretagne

Contact: coordination@poleetpbretagne.fr



Nos ressources et prestations

Appui méthodologique aux institutions et aux instances de démocratie sanitaire

Les pouvoirs publics (services de l'Etat et des collectivités territoriales) et les instances de démocratie sanitaire font de plus en plus fréquemment appel à l'expertise de l'IREPS pour :

- un accompagnement dans la mise en œuvre de leurs missions,
- le développement de projets au service de leurs priorités,
- de l'aide à la décision.

En dehors de sollicitations ponctuelles, l'appui aux institutions et instances passe par la participation régulière à des assemblées, conférences et groupes de travail, où l'IREPS soutient l'acculturation des participants et le développement de la promotion de la santé en tant que modalité d'intervention incontournable en santé publique.

Cet appui passe également par le développement, en région, des liens entre les mondes de la recherche, de l'action et de la décision en santé publique et promotion de la santé.

Intitulés	Financement	Contact
Participation aux travaux des instances régionales et groupes de travail régionaux	ARS Bretagne	<i>Christine Ferron Siège</i>
Participation aux travaux des groupes locaux et Conférences territoriales de santé	ARS Bretagne	<i>Hervé Strilka Antenne 56</i>
Participation au Groupe technique régional Education thérapeutique du patient /maladies chroniques	ARS Bretagne	<i>Christine Ferron Siège</i>

Conseil méthodologique et accompagnement méthodologique de projets

L'IREPS met ses compétences et son expérience en éducation et promotion de la santé au service des institutions et des professionnels des champs sanitaires, sociaux et éducatifs, en réponse à des besoins spécifiques : l'élaboration d'un projet, l'évaluation d'un programme ou d'une action, la recherche ou l'aide à l'élaboration d'outils adaptés à un public ou un contexte donnés...

Il s'agit d'un conseil en méthodologie qui peut faire suite à une formation ou y être intégré pour accompagner la mise en œuvre concrète d'un projet.

Il peut être dispensé dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement, comme le [PRAPS](#) (Programme Régional d'Accès aux Soins et à la Prévention en direction des personnes en situation de précarité) ou le [PRODAPPS](#) (Programme Départemental d'Accompagnement de Professionnels en Promotion de la Santé), ou prendre la forme d'un [appui ponctuel](#), apporté notamment dans le cadre des permanences de conseil méthodologique.

Il inclut également l'accompagnement méthodologique des professionnels à la mise en place de leurs projets, formations et autoévaluations en éducation thérapeutique du patient.

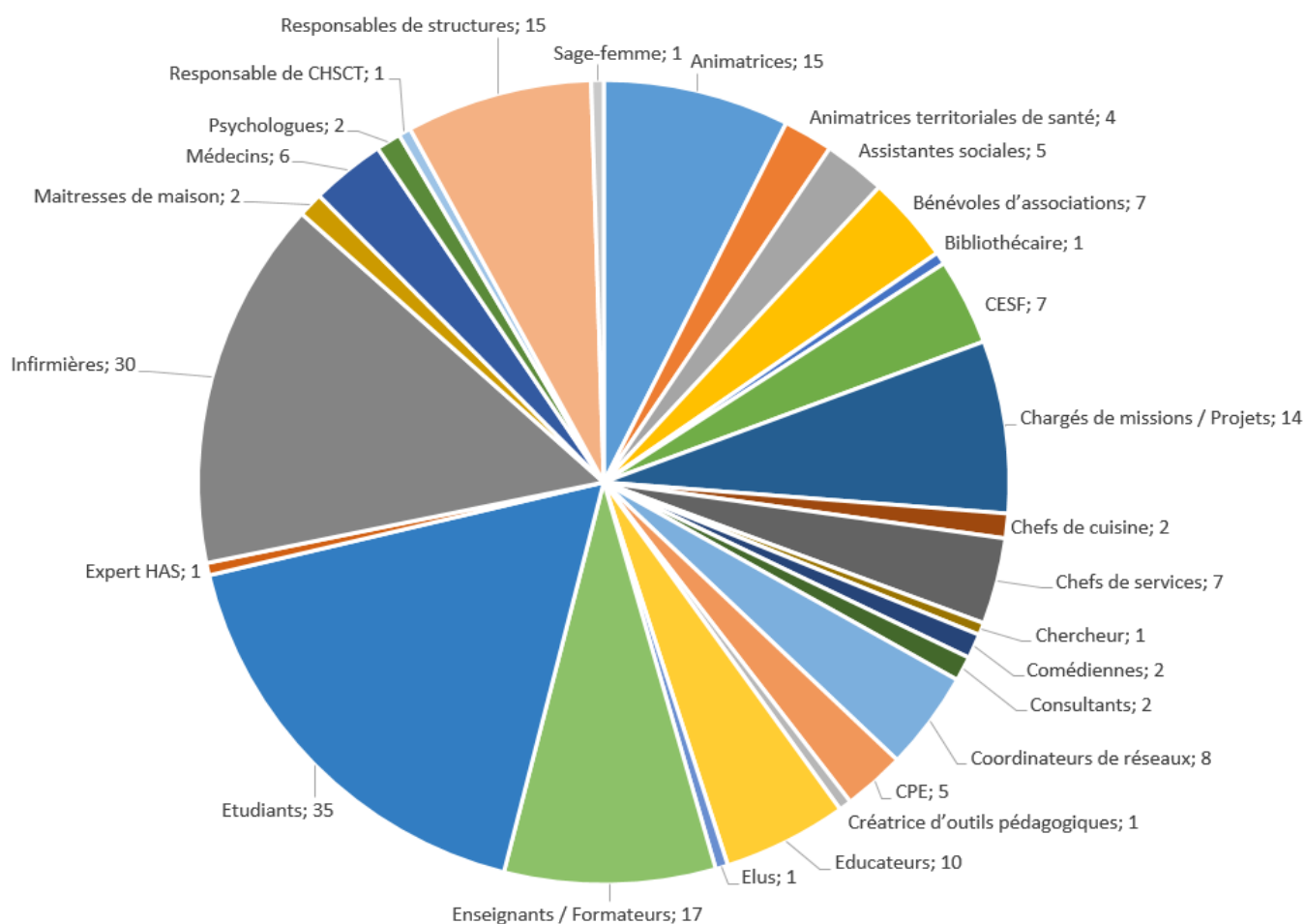
Quelle que soit la forme de soutien proposée, les modalités d'accompagnement, souples et évolutives, sont définies en concertation avec les partenaires demandeurs, afin de s'adapter aux réalités de terrain des professionnels ou des bénévoles concernés.

En 2015, 145 structures ont été conseillées/accompagnées lors de **223 rencontres** par les professionnels de l'IREPS Bretagne, et se répartissent comme ci-dessous :

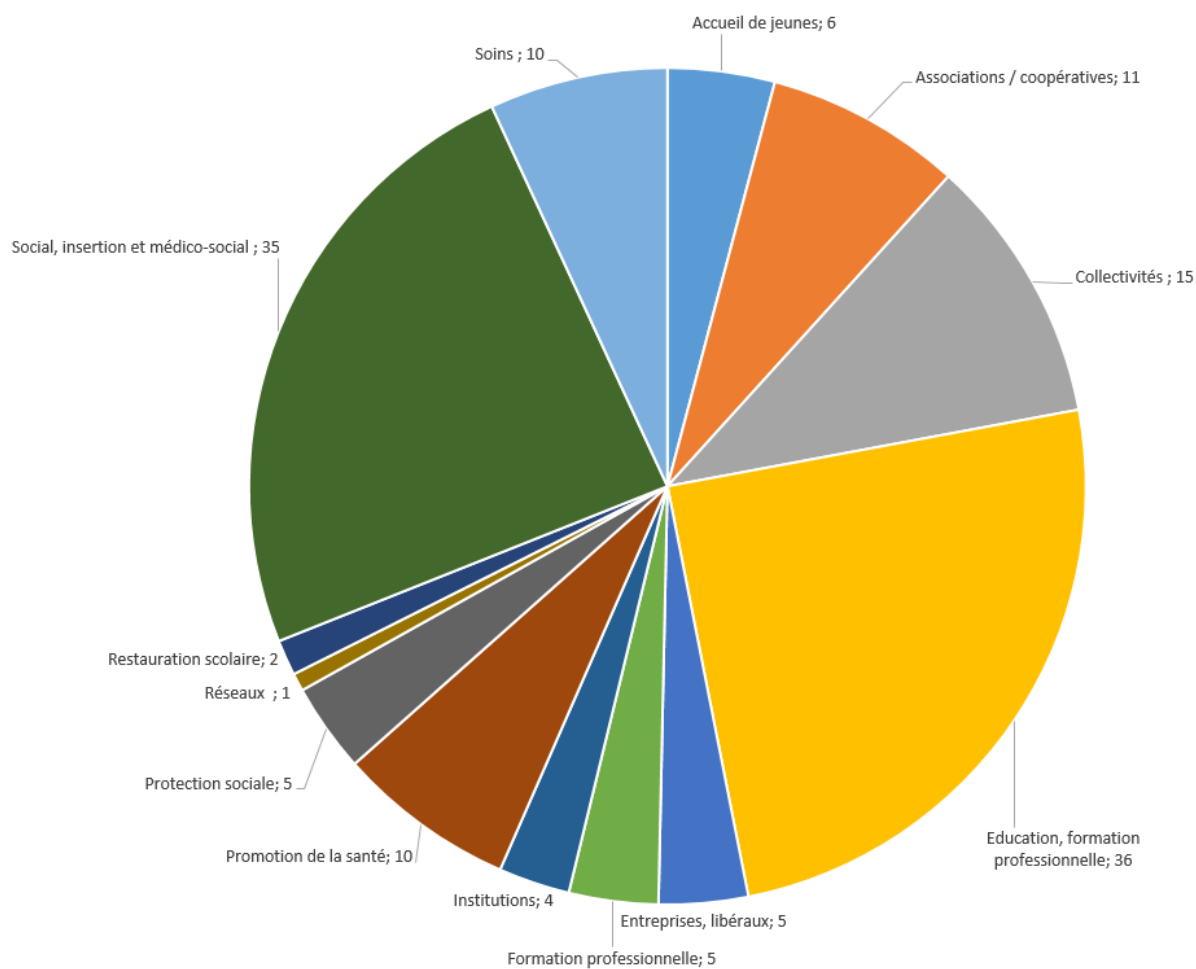
Répartition géographique :

- 27 structures dans les Côtes d'Armor,
- 28 structures en Finistère,
- 43 structures en Ille et Vilaine,
- 47 structures en Morbihan.

Type de personnes rencontrées et accompagnées



Type de structures rencontrées et accompagnées



Pour plus d'informations ... <http://www.irepsbretagne.fr/spip.php?rubrique4>

Formations

La formation traduit une préoccupation essentielle de l'IREPS : contribuer à la professionnalisation des acteurs de l'éducation et de la promotion de la santé en région et améliorer la qualité des pratiques.

La légitimité de l'IREPS à développer une offre de formations provient avant tout de sa propre expertise de terrain. Cumulant les fonctions de formateurs et de chargés de projets et d'ingénierie en éducation et promotion de la santé, les intervenants ont une connaissance fine des publics, des territoires et des thèmes qui se trouvent au cœur des processus de formation.

Expert en méthodologie de projets, l'IREPS assure toutes les étapes de l'élaboration et de la mise en œuvre des formations : de la conception, l'organisation et l'animation des sessions, jusqu'à leur évaluation en ayant le souci de répondre au mieux aux attentes et besoins des stagiaires et leurs structures.

Formations réalisées dans le cadre de l'offre 2015

Intitulés	Financement	Contact
Rencontres de découvertes et d'expérimentation des outils pédagogiques sur le thème des conduites addictives/à risques (56)	MILDECA 56	<i>Maud Begnic Antenne 56</i>
Formation des intervenants jeunesse à la promotion de la santé dans la vie affective et sexuelle	Région Bretagne Conseil Départemental 56	<i>Hervé Strilka Antenne 56</i>
Développer les compétences psychosociales, les compétences d'adaptation, en éducation pour la santé et en éducation thérapeutique du patient	ARS Bretagne	<i>Amélie Chantraine Antenne 35</i>
Module 1 « Etre acteur en santé et mettre en œuvre un projet de promotion de la santé : des concepts à l'action »	ARS Bretagne Conseil Départemental du Finistère Conseil Départemental d'Ille et Vilaine	<i>Michèle Landuren Antenne 29</i>
Module 2 « Etre acteur en santé et mettre en œuvre une animation collective d'éducation pour la santé »	ARS Bretagne Conseil Départemental d'Ille et Vilaine	<i>Michèle Landuren Antenne 29</i>
Module 3 « Etre acteur en santé et analyser ses pratiques »	ARS Bretagne Conseil Départemental d'Ille et Vilaine	<i>Michèle Landuren Antenne 29</i>
Module 4 « Etre porteur de projets et répondre aux Appels à projets ARS»	ARS Bretagne Conseil Départemental d'Ille et Vilaine	<i>Michèle Landuren Antenne 29</i>
Module 5 « Etre acteur en santé : quelle place pour les outils dans ses projets de santé auprès des jeunes ?»	ARS Bretagne Conseil Départemental d'Ille et Vilaine	<i>Michèle Landuren Antenne 29</i>

Réalisation de 2 séminaires régionaux (35-29) de présentation des principes d'intervention en PPS	ARS Bretagne	<i>Amélie Chantraine Antenne 35</i>
Elaboration d'un projet de formation des élus sur la PPS (Elus territoriaux, associatifs et des CTS)	ARS Bretagne	<i>Michèle Landuren Antenne 29</i>
Améliorer les pratiques en PPS des animateurs enfance et jeunesse	ARS Bretagne	<i>Hervé Strilka Antenne 56</i>
Formation « Accueil-Ecoute des adultes en souffrance » pour les intervenants associatifs	ARS Bretagne	<i>Cathy BOURHIS Antenne 56</i>
Formation « Ecoute des adultes en souffrance » pour les bénévoles de Faire face ensemble contre le cancer	Faire face ensemble contre le cancer	<i>Cathy Bourhis Antenne 56 Yves Costiou Antenne 29</i>
Formations « Vieillesse Handicap et promotion de la santé »	Conseil Départemental du Finistère	<i>Michèle Landuren Antenne 29</i>
Formation « Education à la vie affective et sexuelle » à destination des sages-femmes	Conseil Départemental du Finistère	<i>Yves Costiou Antenne 29</i>
Formation des personnels des Unités Sanitaires des établissements pénitentiaires bretons	ARS Bretagne	<i>Valérie Lemonnier Antenne 35</i>
Formation « Prévention par les pairs »	ARS Bretagne - CLS Morlaix	<i>Yves Costiou Antenne 29</i>
Formation « Comment accompagner les publics difficiles ? »	Réseau F2A-Agrocampus Réseau national « insertion-égalité » sup agro	<i>Michèle Landuren Antenne 29</i>
Formation « Accompagnement à l'élaboration de projets de promotion de la santé à destination des référents santé de la PJJ 29-56 »	ARS Bretagne	<i>Maud Begnic Antenne 56</i>
Sensibilisation à la PPS pour les professionnels de la précarité, de l'insertion et du travail social (3 séminaires bi-départementaux)	ARS Bretagne	<i>Amélie Chantraine Antenne 35</i>

Pour plus d'informations ... <http://www.irepsbretagne.fr/spip.php?rubrique5>

Pilotage et accompagnement de projets de prévention – promotion de la santé

L'IREPS participe à la mise en œuvre de projets répondant aux besoins des populations, en adéquation avec les priorités régionales et locales de santé publique. Ces projets sont concertés et menés en partenariat avec les acteurs de terrain et les populations.

La contribution de l'IREPS peut revêtir des formes multiples :

- Conception : écriture ou soutien à l'écriture de **projets innovants** en éducation et promotion de la santé
- Coordination : suivi de projets à toutes les étapes de la mise en œuvre – réalisation d'un diagnostic territorial ou d'un état des lieux, mobilisation de partenaires, animation des instances de pilotage,...
- Soutien à l'animation : appui au choix de techniques et d'outils d'intervention, participation à l'animation de groupes (ateliers santé, ateliers cuisine, activités physiques,...)
- **Evaluation** : planification et conduite d'une démarche d'évaluation – définition de questions évaluatives et d'indicateurs, recueil et analyse de données, communication des résultats

En 2015, ces projets se sont principalement inscrits dans deux approches populationnelles concernant, d'une part, les publics en situation de grande précarité, d'autre part, les jeunes, scolarisés ou non.

Populations en situation de précarité

Intitulés	Financement	Contact
Accompagnement à l'élaboration de projets de promotion de la santé dans les établissements pénitentiaires – Région	ARS Bretagne	<i>Valérie Lemonnier Antenne 35</i>
Accompagnement à l'élaboration de projets de promotion de la santé dans les établissements pénitentiaires (Région)	ARS Bretagne	<i>Valérie Lemonnier Antenne 35</i>
Médecins/patients : comprendre et se faire comprendre	ARS/CRSA Bretagne	<i>Amélie Chantraine Antenne 35</i>
Promotion de la santé et prévention du cancer auprès des personnes en situation de précarité – Pays de Saint-Malo	Ligue contre le cancer	<i>Roselyne Joanny Antenne 35</i>
Jardins partagés à Auray (quartiers du Gumenen - Goaner - Parco Pointer - Bel Air)	ACSE 56	<i>Hervé STRILKA Antenne 56</i>

Jeunes

Intitulés	Financement	Contact
Accompagnement d'un groupe régional de l'enseignement agricole à la prise en compte de la santé des élèves en difficulté	ARS Bretagne	<i>Hervé STRILKA</i> <i>Antenne 56</i>
Animation de rencontres d'éducation et de promotion de la santé avec des jeunes en parcours d'insertion	Région Bretagne	<i>Pascale Marchetti</i> <i>Antenne 22</i>
Accompagner des professionnels et des élèves volontaires dans la mise en œuvre d'une stratégie de promotion de la santé au sein des Maisons Familiales et Rurales de Bretagne	Région Bretagne MILDECA 35	<i>Valérie Lemonnier</i> <i>Antenne 35</i>
Prévention des conduites addictives des jeunes en milieu scolaire	MILDECA 56	<i>Maud Begnic</i> <i>Antenne 56</i>
Appui des opérateurs à la mise en œuvre d'activités « santé » dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires	ARS Bretagne	<i>Maud Begnic</i> <i>Antenne 56</i>
Apprendre à Mieux Vivre Ensemble	ARS Bretagne	<i>Valérie Lemonnier</i> <i>Antenne 35</i> <i>Lydie Gavard-Vetel</i> <i>Antenne 22</i>
« Prévention et réduction du gaspillage alimentaire » au Centre de Formation des Apprentis de Brest	DRAAF - ADEME	<i>Lucie Rigaudiere</i> <i>Antenne 29</i>
« Correspondant santé »	ANPAA 22	<i>Pascale Marchetti</i> <i>Antenne 22</i>
« Equilibre alimentaire et code couleurs au self » : action d'éducation nutritionnelle au sein de 3 collèges du Finistère	Conseil Départemental 29	<i>Lucie Rigaudiere</i> <i>Antenne 29</i>
Accompagnement à la mise en place de la démarche d'équilibre alimentaire « code couleurs » dans 10 collèges finistériens	Conseil Départemental 29	<i>Lucie Rigaudiere</i> <i>Antenne 29</i>

Pour plus d'informations ... <http://www.irepsbretagne.fr/spip.php?rubrique6>

Ressources pédagogiques, documentation et site internet

L'IREPS Bretagne a pour mission d'accueillir et documenter les acteurs de la région œuvrant dans le champ de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé : intervenants de terrain, institutionnels, étudiants, mais aussi toute personne désirant des informations dans ce domaine.

A ce titre, **l'association propose les services documentaires suivants** :

- **Diffusion** gratuite de supports de prévention destinés au « grand public » : affiches, brochures, dépliants édités par l'INPES en lien avec les programmes nationaux d'éducation pour la santé
- **Consultation et prêts**
 - de documents (ouvrages, rapports, périodiques, dossiers documentaires thématiques, mémoires, bilans d'actions, etc.) spécialisés en éducation pour la santé, promotion de la santé, santé publique
 - d'outils pédagogiques (expositions, jeux, coffrets pédagogiques, dossiers pédagogiques, etc.) destinés aux opérateurs d'actions éducatives couvrant une grande diversité de thématiques, de populations et de milieux
- Accompagnement documentaire (aide à la recherche documentaire et aux choix d'outils pédagogiques)
- Orientation vers des intervenants potentiels et/ou les chargés de projets et d'ingénierie de l'IREPS pour un conseil méthodologique
- **Accès au Portail Infodoc**

En 2015, les centres de documentation ont traité **1209 demandes** dont 758 demandes pour des documents de diffusion (affiches, brochures, etc.) principalement sur les thématiques « Alimentation » (22 %), « Addictions tous produits » (16 %), « Vie affective et sexuelle » (15 %), « Hygiène » (10 %), « Sida, IST » (7 %). Les thématiques relatives aux demandes de documentation (outils, ouvrages, etc.), sont un peu différentes : « Alimentation » (16 %), « Compétences psychosociales » (14 %), « Vie affective et sexuelle » (14 %), « Addictions tous produits » (12 %), et « Hygiène » (6 %).

La plupart des usagers des centres de documentation recherchent des supports de diffusion ou des outils pédagogiques. Ils cherchent à se documenter dans le cadre de la préparation d'interventions ou d'animations (46%) ou en vue de la diffusion de documents dans un lieu public (40%).

Après une opération de désherbage ayant conduit au retrait de 471 documents, le portail Infodoc recensait, au 31 décembre 2015, **11 973 références bibliographiques** parmi lesquelles de nouvelles acquisitions, à savoir 715 documents. 503 prêts y ont été enregistrés parmi lesquels une majorité d'outils pédagogiques.

Site Internet

Lieu de partage de ressources, le site Internet assure une plus grande visibilité de l'IREPS, permet d'informer les acteurs des prestations et productions de l'association en temps réel.

En 2015, le site a accueilli 25 nouvelles publications. 47 articles ont été réédités ou mis à jour.

En parallèle, à travers la page d'accueil et les articles syndiqués (74 éléments) au sein de différentes rubriques, le site recense des productions et des actions menées par de multiples acteurs de la promotion de la santé en Bretagne.

Le trafic moyen sur le site est de **2910 visiteurs / mois (2052 visiteurs/mois en 2014)**.

Financement : ARS Bretagne

Contact: Magdalena SOURIMANT, Siège

Productions, publications et communications

Dans l'objectif de partager les expertises, les recherches et les études développées par l'association ou ses partenaires, l'IREPS élabore et diffuse des guides, ouvrages, articles à destination des acteurs de l'éducation et promotion de la santé.

Ce souci de capitaliser et diffuser la réflexion et l'aide à l'action en éducation et promotion de la santé, trouve sa concrétisation dans :

- l'édition d'une revue semestrielle « [Horizon Pluriel](#) »
- des supports d'information thématiques : « Lettre à table », « Bien nourrir, bien accueillir au restaurant scolaire »...
- des publications extérieures (revues de santé publique, scientifiques ou de transfert) ou des communications (colloques, séminaires)

Horizon pluriel

Comité de rédaction

- Gérard GUINGOUAIN, IREPS Bretagne (directeur de la publication)
- Magdalena SOURIMANT, IREPS Bretagne (rédactrice en chef)
- Isabelle ARHANT, Mutualité Française Bretagne
- Christine FERRON, IREPS Bretagne
- Marick FEVRE, MBA Mutuelle
- Philippe LECORPS
- Jeanine POMMIER, EHESP

Edité deux fois par an à 1000 exemplaires, « Horizon Pluriel » est conçu comme un espace d'échange et de débat mis à disposition des acteurs de l'éducation et promotion de la santé en Bretagne. Son édition numérique élargit sa diffusion au territoire national.

Chaque numéro aborde une problématique spécifique à travers des récits d'actions, des témoignages, des apports théoriques et des articles d'opinions.

Deux numéros de la revue ont été édités en 2015 :

Le numéro 28, « *Santé connectée...que la magie opère* », paru en janvier 2015 interroge les enjeux et les usages des nouvelles technologies dans le domaine de la santé. Il ouvre un débat et propose des éléments de réponse autour du développement du numérique en promotion de la santé et dans le champ de la prévention.

<http://www.irepsbretagne.fr/spip.php?production60>

Le numéro 29, « *La promotion de la santé face aux nouveaux défis du vivre-ensemble* », en réaction aux événements du 7 janvier 2015, rejoint la réflexion nationale sur les manières d'agir contre toute forme d'intolérance et d'attachement aux dogmes qui portent atteinte au vivre-ensemble. Il interroge le rôle de la promotion de la santé dans la découverte, la compréhension et l'adoption de valeurs de solidarité et de citoyenneté : en quoi la promotion de la santé peut-elle apporter sa contribution à un vivre ensemble, sans exclusion ni sectarisme ? <http://www.irepsbretagne.fr/spip.php?production66>

Financement : ARS Bretagne

Contact: Magdalena SOURIMANT, Siège

Chapitre d'ouvrage

C. Ferron, **Postface**. In : Boire : une affaire de sexe et d'âge, sous la direction de ML Déroff et T. Fillaut. Rennes : Presses de l'EHESP, **2015**

Revues de transfert

L. Rigaudière et F. Carles-Onno, « **Bien nourrir, bien accueillir au restaurant scolaire** » Février, mai et octobre 2015

Cette publication a pour objectif d'informer les élus ainsi que les professionnels de la région sur les enjeux santé d'une restauration scolaire de qualité en diffusant des données récentes sur le sujet au travers d'articles, études, lois, expériences d'établissements et de collectivités, outils pédagogiques, sites internet, etc.

Les éditions archivées de cette lettre sont consultables sur le site de l'IREPS Bretagne : <http://www.irepsbretagne.fr> .

L. Rigaudière, « **Lettre à table !** » - Lettre d'information sur l'alimentation du jeune enfant à destination des assistants maternels et familiaux.

Réalisée en partenariat avec des professionnels de la petite enfance des services de PMI, son objectif est de les informer sur des thèmes différents relatifs à l'alimentation du jeune enfant et de leur fournir un outil de formation continue à la suite de leur formation initiale.

En 2015, deux nouvelles éditions sont venues enrichir le site :

- Lettre à table n° 30 : « Le repas : un vrai temps d'apprentissages à préserver »
- Lettre à table n°31 : « Epices et herbes aromatiques : pour un voyage culinaire haut en couleurs »

Site de la « Lettre à table ! » : <http://www.lalettreatable.org/>

J. Pommier, C. Ferron, « **Promotion de l'activité physique : que les politiques se bougent !** », La Santé en Action, septembre 2015, 433

Communications à caractère scientifique

C. Ferron, « Les enjeux de la communication grand public », Colloque « Santé Environnement Cancer – L'alimentation en question », Avignon, **octobre 2015**

C. Ferron, « Les compétences psychosociales : une invitation à redécouvrir le quotidien de l'école », Académie de Paris - 3^{ème} séminaire CESC, « Les compétences psychosociales pour tous à l'école », **octobre 2015**

C. Ferron, « L'universalisme proportionné : De quoi parle-t-on ? Comment peut-il être mis en œuvre concrètement ? », Séminaire SFSP d'échanges entre acteurs, « Partageons nos expériences pour agir sur les inégalités de santé », Paris, **mars 2015**

C. Ferron, « Construction d'un projet de recherche interventionnelle en Pays de Redon – Bretagne Sud : la mobilisation d'un territoire sur les déterminants sociaux et les inégalités sociales de santé », Colloque du Pôle régional de compétences Education et promotion de la santé Rhône-Alpes, « La recherche en promotion de la santé », Lyon, **janvier 2015** (co-auteur avec M. Porcherie)

C. Ferron, « La recherche interventionnelle en promotion de la santé », Colloque du Pôle régional de compétences Education et promotion de la santé Rhône-Alpes, « La recherche en promotion de la santé », Lyon, **janvier 2015**

Communications de transfert

C. Ferron, « La recherche interventionnelle en promotion de la santé », Journée CISS « Une loi pour les patients, les usagers et leurs représentants ? », Paris, **décembre 2015**

C. Ferron, « La maison de santé, acteur de promotion de la santé », Journée FEMASAC « Faire vivre son projet de santé – Du soin à la santé », Besançon, **octobre 2015**

C. Ferron, « Partenariat Chercheurs-Acteurs : Apprendre à travailler ensemble - L'expérience du pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé de Bretagne », Séminaire AVIESAN-IRESP-ANRS de lancement de l'action coordonnée « Recherche interventionnelle en santé publique », Paris, **juillet 2015**

C. Ferron, « Les Inégalités Sociales de Santé : fondements théoriques & cadre d'action pour contribuer à leur réduction », Séminaire Conseil général du Finistère – PMI, Quimper, **mars 2015**

C. Ferron, « Spots de prévention malveillants : ça suffit ! Pourquoi la FNES s'oppose-t-elle à l'utilisation de la peur ? », « Mécanismes de construction des inégalités sociales de santé et pistes d'action » et « Le transfert de connaissances », Assises nationales de la FNES et de la PJJ, Roubaix, **mars 2015**

C. Ferron, « ETP et Empowerment : Rendre le patient acteur de ses soins », Journée « Education thérapeutique du patient en psychiatrie : un pas vers l'ETP », Evreux, **février 2015**

C. Ferron, « Education à la santé environnementale et réduction des inégalités sociales de santé », Réunion « Santé environnement » du Conseil économique, social et environnemental régional, Rennes, **janvier 2015**

Pour plus d'informations ... <http://www.irepsbretagne.fr/spip.php?rubrique7>

IREPS Bretagne

4 a rue du Bignon

35000 RENNES

02 99 50 64 33

contact@irepsbretagne.fr